



---

## 45<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif renforcé avec l'Expert indépendant sur le Soudan

Genève, le 2 octobre 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La signature de l'accord de paix à Juba marque une nouvelle étape historique pour le pays vers une gouvernance démocratique et inclusive et une réconciliation nationale.

La Suisse félicite le Soudan et souligne l'importance de poursuivre des réformes politiques, économiques et judiciaires. Le document constitutionnel, qui accorde une grande importance à l'Etat de droit, à l'indépendance judiciaire et au respect des droits de l'homme, en est une bonne base. La participation des femmes et l'inclusion de la société civile et des jeunes dans les processus de réformes sont essentielles. La Suisse encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts en matière de justice transitionnelle afin que les responsables de violations et atteintes aux droits de l'homme répondent de leurs actes et que ces violations ne se reproduisent plus.

L'approche inclusive de la transition au Soudan offre aussi la possibilité d'améliorer le cadre juridique pour faire progresser la situation légale, économique et sociale des migrants et des réfugiés dans le pays.

La Suisse souligne sa disponibilité à coopérer avec les autorités soudanaises dans cette période de transition et réitère son plein soutien à la population affectée par les grandes inondations.

---

Monsieur l'Expert indépendant,

La Suisse vous remercie pour votre travail important au cours des six dernières années. Elle encourage le gouvernement soudanais à mettre en œuvre vos recommandations en coopération avec le bureau national du HCDH.

**Quelles sont les axes prioritaires à poursuivre dans la mise en œuvre des recommandations ?**

Je vous remercie.